

En 2012, un peu moins de 30 % de la dépense intérieure d'éducation, soit 40,5 milliards d'euros, ont été consacrés à l'enseignement du premier degré. Depuis 1980, la dépense pour un élève du premier degré a augmenté de 79,3 % en prix constants, pour s'établir à 6 010 euros en 2012.

En 2012, la dépense d'éducation pour le premier degré (enseignement élémentaire et préélémentaire, adaptation scolaire, scolarisation des élèves handicapés et activités liées) représente 40,5 milliards d'euros.

Les collectivités territoriales financent 38,9 % de cette dépense, essentiellement les communes qui prennent en charge la rémunération de personnels non enseignants (agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles [Atsem] et autres), ainsi que les dépenses de fonctionnement et d'investissement des écoles. Les dépenses de personnel représentent 72,2 % de la dépense des producteurs, dont 22,8 % pour les personnels non enseignants.

De 1980 à 1992, la part de la dépense d'éducation consacrée au premier degré avait continûment régressé, de 28,9 % à 26,4 %, avant de croître régulièrement pour atteindre 29,0 % en 2012. Depuis 1980, la dépense globale pour le premier degré a augmenté de 88,0 % à prix constants, soit très légèrement plus que la dépense intérieure d'éducation (87,3 %).

De 1980 à 2012, dans un contexte de baisse ou de stagnation des effectifs d'élèves du premier degré et de revalorisation des carrières des enseignants (création du corps des professeurs des écoles), la dépense pour un élève du premier degré est passée, à prix constants, de 3 050 euros à 6 010 euros, soit une augmentation de 79,3 % ou,

en moyenne, de 1,8 % par an (compte tenu des ruptures de séries en 1999 et en 2006). Au cours des dernières années, ce rythme de progression a cependant ralenti (depuis 2006, 0,5 % par an en moyenne). En 2012, comme en 2011, la dépense moyenne dans le premier degré est la seule à ne pas baisser (en euros constants), à la différence de celles du second degré et du supérieur.

Les comparaisons internationales de coûts moyens par élève de l'enseignement élémentaire montrent qu'en 2010 la France se situe toujours en dessous de la moyenne de l'OCDE, nettement en deçà de pays comme les États-Unis, la Suède ou l'Australie.

Dans les années 1980 et jusqu'en 1997, les dépenses annuelles moyennes par élève de l'enseignement préélémentaire et élémentaire se sont nettement rapprochées, grâce à l'augmentation du nombre moyen d'enseignants par élève et à l'important accroissement des dépenses de personnel des communes en préélémentaire. Elles atteignent 4 590 euros en 1997. Depuis 1998, le coût de l'élève en élémentaire redevient supérieur à celui de l'élève en préélémentaire, de 4,7 % en 2012.

De 1990 à 2012, le coût d'une scolarité primaire théorique (3 ans en préélémentaire et 5 ans en élémentaire) sans redoublement ni raccourcissement de cycle, s'est accru de 60,8 %, passant de 29 660 à 47 680 euros (en euros constants) ■

La dépense d'éducation pour le premier degré comprend l'ensemble des dépenses pour les établissements publics et privés de France métropolitaine et des DOM pour l'enseignement et les activités liées : restauration et hébergement, administration, orientation, médecine scolaire, fournitures scolaires, transports scolaires, rémunération des personnels d'éducation en formation, etc., pour la partie correspondant au premier degré. Cette dépense est évaluée chaque année par le compte de l'éducation, compte satellite de la comptabilité nationale. En 1999, il a fait l'objet d'une rénovation ; trois changements importants ont été apportés :

- intégration des DOM ;
- nouvelle évaluation des charges sociales rattachées aux rémunérations des personnels ;
- réévaluation des dépenses des ménages.

À partir de 2006, la loi organique relative aux lois de finances (Lolf) modifie les règles budgétaires et comptables de l'État.

Pour le compte de l'éducation, cela a notamment entraîné des changements en matière de charges sociales : elles ont été réévaluées et affectées aux rémunérations des agents de l'État.

Les montants des dépenses de la dernière année sont des montants provisoires. L'indicateur international est présenté en équivalents-dollars convertis en utilisant les parités de pouvoir d'achat qui sont des taux de conversion monétaire permettant d'exprimer dans une unité commune les pouvoirs d'achat des différentes monnaies.

Sources : MEN-MESR DEPP
Pour les comparaisons internationales : OCDE
Champ : France métropolitaine + DOM hors Mayotte, public et privé

01 La dépense d'éducation pour le premier degré

France métropolitaine + DOM hors Mayotte, public et privé

	1980	2000	2010	2011	2012p
DIE pour le premier degré (1)					
aux prix courants (en milliards d'euros)	8,3	28,6	38,9	39,5	40,5
aux prix de 2012 (en milliards d'euros)	21,5	35,4	40,0	40,1	40,5
Part dans la DIE (en %)	28,9	27,2	28,6	28,9	29,0
Dépense moyenne par élève (1) aux prix de 2012 (en euros)	3 050	5 340	5 960	5 960	6 010
Structure du financement initial (en %) (2)					
État		51,9	53,8	53,0	52,5
<i>dont MEN – MESR</i>		51,8	53,6	52,8	52,3
Collectivités territoriales		40,9	37,9	38,3	38,9
Autres administrations publiques et CAF		2,3	1,6	1,9	2,2
Entreprises		0,0	0,0	0,0	0,0
Ménages		4,9	6,7	6,8	6,4

2012p : données provisoires

(1) La réévaluation de la DIE (voir méthodologie indicateur 01) s'applique à l'ensemble de la période 1980-2012.

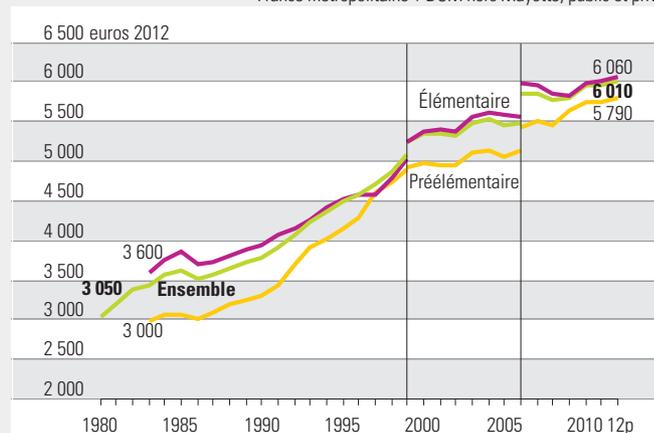
Les dépenses moyennes par élève n'ont été recalculées qu'à partir de 1999.

(2) La structure du financement initial du premier degré a fait l'objet d'une nouvelle estimation à partir de 2003.

Source : MEN-MESR DEPP

02 Évolution de la dépense moyenne par élève du premier degré aux prix 2012 (1980-2012)

France métropolitaine + DOM hors Mayotte, public et privé



2012p : données provisoires

Lecture : ce graphique présente deux ruptures de série :

en 1999, rénovation du compte de l'éducation (France métropolitaine + DOM) ;
en 2006, modification des règles budgétaires et comptables de l'État (Lolf).

Source : MEN-MESR DEPP

03 Dépense théorique pour une scolarité primaire (1)

(aux prix de 2012)

France métropolitaine + DOM hors Mayotte, public et privé

	1990		2012p	
	en euros	en %	en euros	en %
Préélémentaire	9 900	33,4	17 380	36,5
Élémentaire	19 760	66,6	30 300	63,5
Total	29 660	100,0	47 680	100,0

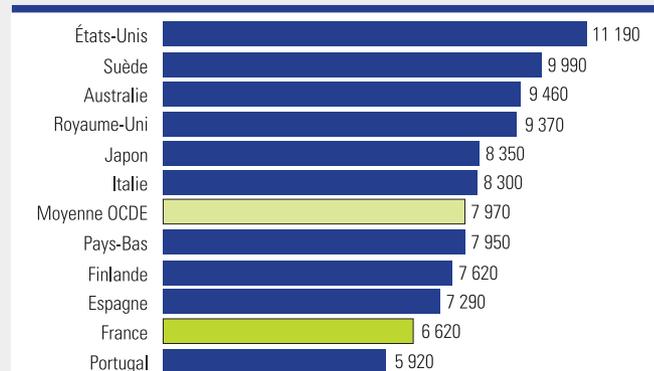
2012p : données provisoires

(1) Trois ans en préélémentaire et cinq ans en élémentaire (sans redoublement, sans raccourcissement de cycle).

Source : MEN-MESR DEPP

04 Dépenses pour un élève de l'élémentaire

Public et privé, en équivalents-dollars (2010)



Source : OCDE, Regards sur l'éducation, édition 2013